

Conseil Communautaire
Compte-rendu de la séance du 26/09/2019 à THIAUCOURT

Membres du Conseil : 71

Présents : 49

Pouvoirs : 8

Votants : 57

Excusé non représenté : 1 - Excusé représenté : 2 - Absents : 11 - Nombre de communes représentées : 10

Liste des présents en annexe

Secrétaire : Patrick BOLAY

1- Validation du compte-rendu du Conseil communautaire du 25 juin 2019 et désignation du secrétaire de séance

Monsieur Patrick BOLAY est désigné secrétaire de séance

Délibération à l'unanimité

2- Vie institutionnelle - Composition du Conseil Communautaire dans le cadre des élections municipales de mars 2020

- La majorité qualifiée est obtenue pour la répartition des sièges du prochain mandat du conseil communautaire selon l'accord local

18h45 : arrivée de Lise ROSELEUR

3- Statuts et compétences de la CCM&M

- **Prise de la compétence « fourrière animale »**

Délibération à l'unanimité

Suite à la délibération, les communes auront 3 mois pour délibérer favorablement à cette prise de compétence, et que la majorité qualifiée sera requise. Un courrier va être adressé aux communes dans les prochains jours.

4- Services aux communes – Mutualisation des services et des moyens

- **Création du service commun « balayage »**

- Proposition de créer un service commun de balayage à compter du 1^{er} janvier 2020
- Marché de 2 ans (1 an reconductible)
- 6 passages/an pour l'ensemble des communes du marché (1^{ère} prestation pour mars 2020)

Délibération à l'unanimité sur la création d'un service commun de balayage

- **Création d'un groupement de commande pour la gestion des radars pédagogiques de vitesse et les défibrillateurs**

Délibération à l'unanimité

5- Environnement – préservation de la biodiversité

- **Mise en place d'un plan d'action pluriannuel pour la gestion différenciée des espaces verts et la préservation des abeilles**

19h10 : arrivée de René CAILLOUX

Offres reçues

Nom du prestataire	Prix total HT
FREDON GRAND EST	47 941,00 €
SENS et PAYSAGE / ABIES PAYSAGE / ATELIER VERT	94 925,00 €

Plan de financement

Dépenses HT		Recettes	
		Agence de l'eau (50%)	23 971 €
FREDON	47 941 €	Conseil Régional (30%)	14 382 €
		CCM&M (20%)	9 588 €
TOTAL	47 941 €	TOTAL	47 941 €

Délibération à l'unanimité

➤ Préservation – valorisation de l'Espace Naturel Sensible de Grandfontaine

19h20 : arrivée Luc ADAM

Offres reçues

	SW	Hollinger	Sethy
Prix des prestations HT	82 161,30 €	100 404,20 €	228 986,29 €
Ecart moins disans en euros HT	0,00 €	18 242,90 €	146 824,99 €
Note attribuée	40,00	32,73	14,35

Proposition de retenir le prestataire SW Environnement

Avis favorable de la Commission d'appel d'offres

Délibération à l'unanimité

Plan de financement

Dépenses HT		Recettes	
		Agence de l'eau (50%)	41 081 €
SW Environnement	82 161 €	Conseil Départemental (30%)	24 648 €
		CCM&M (20%)	16 432 €
TOTAL	82 161 €	TOTAL	82 161 €

Délibération à l'unanimité

➤ Prévention des Inondations – Moselle Aval

- Projet de convention-cadre relative au programme d'actions de prévention des inondations sur le bassin versant de la Moselle aval
- Projet de convention de mandat d'études pour la réalisation des études de dangers sur les systèmes d'endiguement du bassin versant de la Moselle aval (Voie SNCF ANCY et Dérivation d'Ars-sur-Moselle)
 - Coût estimatif à la charge de la CCMM : 34 914,20 € TTC

Délibération à l'unanimité

19h45 : arrivée de Thierry GUERARD

6- Habitat – Urbanisme

➤ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Expérimentation pour la concertation

Délibération sur la réalisation, sur l'expérimentation de la concertation et la convention de partenariat « Citoyens & Territoire » à l'unanimité

➤ **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Financements**

Dépenses PLUi		Recettes PLUi	
AGURAM	492 000 €	FEDER (45 %)	263 086 €
MMD54	15 715 €	DGD (35 %)	203 086 €
Evaluation Environnementale	60 000 €	Auto-financement (20 %)	116 543 €
Communication : site internet, plateforme internet, panneaux d'exposition...	5 000 €		
Démarches expérimentales de concertation citoyenne : convention "Citoyens & Territoires", partenariat avec la Chair universitaire (Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain et Université de Lorraine) pour la mise en place d'outils et d'animations de concertation innovants...	10 000 €		
Total dépenses	582 715 €	Total recettes	582 715 €

Délibération sur le plan de financement et les demandes de financements à l'unanimité avec une abstention

➤ **Modification des documents d'urbanisme communaux – Mars-la-Tour**

Délibération à l'unanimité

➤ **OPAH** : Les dossiers éligibles aux règlements d'intervention en vigueur sont présentés pour validation.

Dossiers habitat : Cf Annexe 5ter

NOM	Prénom	Commune	Type de travaux	Montant des travaux TTC	Subvention région	Subvention CCM&M	Total subventions
PAUWELS	Philippe	Novéant sur Moselle	Ravalement de façade	7 800€	1 300 €	1 300 €	2 600 €
LECLAIRE	Olivier	Hannonville-Suzémont	Ravalement de façade	13 574,66 €	1 300 €	1 300 €	2 600 €

Délibérations à l'unanimité approuvant les aides à l'habitat

7- Services à la population – Maintien et développement des services au public

➤ **Projet de création d'une nouvelle caserne de Gendarmerie à Thiaucourt**

- CCMM : construction de 6 logements et de la partie bureau / local technique (828 m2)

Dépenses		Recettes	
Coût de la parcelle	200 000 €	DETR	200 000 €
Coût de construction	1 625 000 €	Décret de 1993 (18% du coût plafond)	200 000 €
		CCMM	1 425 000 €
TOTAL	1 825 000 €	TOTAL	1 825 000 €

Equilibre financier de l'opération immobilière

- Montant à emprunter : 1 425 000 €
- Montant de la mensualité pour un emprunt sur 25 ans (non prise en compte des coûts de maintenance du bâtiment) : **6 139,99 € / mois**
- Montant du loyer versé par l'Etat : **6 643 € / mois**
- Soit un différentiel de **+ 503,01 € / mois** à la charge de la CC (hors frais d'entretien et de rénovation)

20h30 : départ Pierre David JACQUESON et Frédéric HOUIN

Délibération à l'unanimité avec 1 abstention :

- Validant le principe d'un portage de l'ensemble de l'opération « création d'une nouvelle caserne de Gendarmerie à Thiaucourt » par la CCMM sur la parcelle de l'UDAMM
- Validant le recours à un AMO et un Maître d'œuvre
 - Tranche ferme : jusqu'à l'APD

- Tranche optionnelle (après validation de l'APD par le Conseil Communautaire) : Marché de travaux + suivi de la réalisation
- Autorisant le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires au recrutement de l'AMO et du Maître d'œuvre
- Demandant à l'Etat des financements complémentaires afin d'équilibrer l'opération :
 - Décret de 1993 : passage du taux de financement de 18 à 30%
 - Déplafonnement de la DETR
 - DSIL
- Sollicitant des financements auprès du CD54 au titre de la solidarité territoriale, du Conseil Régional et des fonds européens

20h35 : départ de Thierry GUERARD, Gérard RENOARD, Jean-Claude DOTTE

8- Développement des mobilités

➤ Création d'une passerelle sur la V50 entre Novéant-sur-Moselle et Corny-sur-Moselle – délégation de maîtrise d'ouvrage au PETR.

Délibération à l'unanimité

➤ Délégation de maîtrise d'ouvrage au PETR des études de faisabilité pré-opérationnelles et opérationnelles pour les liaisons avec la V50 (Arnaville – Madine – Forêt de la Reine ; Novéant – Gorze – Chambley)

Délibération à l'unanimité

9- Développement de l'attractivité culturelle / Lecture publique - Mise en œuvre du plan d'action en faveur du développement de la lecture publique

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Matériel informatique (postes informatiques ; imprimantes)	3 816,65 €	CD54	4 883,33 €
Licence Orphée (licence + migration données + formation)	5 950,00 €	CCM&M	4 883,33 €
TOTAL	9 766,65 €	TOTAL	9 766,65 €

Délibération à l'unanimité autorisant le Président à solliciter la subvention auprès du Département

10- Développement de l'attractivité touristique

➤ Etude sur le renforcement de la destination « Madine – Chambley »

FINANCEMENT DE L'ETUDE :

Coût total : 33 180€ TTC

Subvention LEADER acquise à hauteur de 90% du cout TTC : 29 862€

Reste à payer réparti entre les 5 intercommunalités concernées :

Clé répartition : 1/3 nb habitants DGF 2017 ; 1/3 fixe par EPCI ; 1/3 selon potentiel fiscal

=> Part CCM&M : **883,72 €**

Délibération à l'unanimité :

- Autorisant le Président à signer la convention de partenariat et de financement
- Autorisant le Président à signer tous éléments se rattachant aux présentes

➤ 75^{ème} anniversaire de la libération – demande de subvention exceptionnelle

Plan de financement – issu de la demande de subvention de l'association en date du 07/08/2019 :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Achats et alimentation	3 300 €	Etat (ONAC labellisation)	2 000 €
Effets pyrotechniques, musiques et gerbes	3 360 €	Département de la Moselle	1 500 €
Location de véhicules anciens	1 000€	CC Mad & Moselle	1 500 €
Autres dépenses	340 €	Autofinancement Thanks GI's	3 000 €
Total	8 000 €	Total	8 000 €

Délibération à l'unanimité :

- Autorisant l'attribution et le versement d'une subvention exceptionnelle de 1000€ pour la manifestation labellisée « 75^e anniversaire libération de la France » à l'association Thanks GI's
- Autorisant le Président à signer tout document relatif aux présentes

11- Finances publiques

➤ Fixation du taux de taxe sur les surfaces commerciales 2019 et 2020 (TASCOM)

Délibération à l'unanimité

➤ Taxe sur les locaux commerciaux vacants 2020

Délibération à l'unanimité fixant le taux de la taxe sur les locaux commerciaux vacants à compter du 1^{er} janvier 2020 : 15 %

➤ Frais de mission

Délibération à l'unanimité

➤ Comptabilité – Mise en non-valeur

Délibération à l'unanimité

➤ Marché public – Fixation des pénalités de retard pour la fourniture de composteurs

Délibération à l'unanimité

12- Solidarités – chantier d'insertion

Délibération à l'unanimité sur les nouvelles conventions du chantier d'insertion

13- Questions diverses

➤ Gestion de la CCM&M – changement de lieu : prochain Conseil Communautaire à NOVEANT (Salle socio-culturelle).

Délibération à l'unanimité

22h20 : l'ordre du jour est levé



Gilles SOULIER
Président de la CCM&M



Patrick BOLAY
Secrétaire de séance